

SEANCE DU 10 mai 2016

L'an deux mille seize, le mardi 10 mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 mai 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, Loïc TAPISSIER, Frédéric LANGLOIS, Patrick DELANDE.
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle POSTEL, Sophie CHAUMEIL, Isabelle DESHAYES.

Absents : Mme Charlotte CHAUSSÉ donne pouvoir à Annick DUPONT
Mme Pascaline HAMONIER donne pouvoir à Sophie CHAUMEIL
Mr Jean-François GOMEZ donne pouvoir à Jean-Claude BAGUET

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Aucune remarque n'est faite sur le précédent compte rendu.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE : CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX DE RÉPARATIONS ET DE GRAVILLONNAGE DES VOIRIES COMMUNALES

Mr le Maire informe que conformément au Conseil Communautaire du 24 mars dernier et dans l'attente de la prise de compétence partielle « voirie d'intérêt communautaire », la plateforme spécifique « gravillonnages conserve la forme de groupement de commandes dont la commune de Grandvilliers est coordonnatrice. Les services communautaires « marchés publics/mutualisation » et « technique » assistent la commune de Grandvilliers sur ce dossier et un maître d'œuvre sera prochainement recruté. L'objectif du groupement de commandes est de négocier au meilleur prix l'intervention de l'entreprise chargée de réaliser les travaux de réparations et de gravillonnages de nos voiries communales.

De ce fait la commune doit délibérer pour :

- donner l'autorisation à Mr le Maire de signer la convention constitutive du groupement de commandes pour les travaux de réparations et de gravillonnage sur diverses voiries communales de la Picardie Verte
- autoriser la commune de Grandvilliers, coordonnatrice du groupement, à signer le marché de maîtrise d'œuvre et de travaux.

Après débat le conseil municipal décide à l'unanimité de signer cette convention.

Mr MABILLOTTE présente les propositions de travaux de réparations et de gravillonnages pour l'année 2016 :

- route de l'église environ 200 m²
- parking route de Dieppe environ 100 m²
- angle de la rue des Sorbiers – impasse du Petit pont = 50 m²
- hameau de Séronville – rue du château d'eau – angle de la rue de Séronville environ 300 m²
- chemin de Riffin à la route de Morvillers – 2 tronçons 1 km + 800 m environ monocouche
- parking de l'église + rue de l'église et Place du général de Gaulle environ 200 m

Mme DESHAYES aurait souhaité être informée au préalable de la planification du gravillonnage.

CIMETIÈRE : DÉLIBÉRATION DÉCIDANT DE LA REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNÉES

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire qui demande de se prononcer sur la reprise de nombreuses concessions matérialisées en bleu sur les deux plans joints (plan partie n° 1 et plan partie n° 2);
Considérant que de nombreuses concessions n'ont pu être identifiées et qu'en conséquence la liste nominative ne peut être convenablement établie

Considérant les fiches descriptives avec photos faites pour chaque concession à reprendre

Après avoir pris connaissance des pièces suivantes :

- 1^{er} procès-verbal en date du 21 octobre 2002 constatant l'état d'abandon des concessions ;
- Sa notification et son affichage,
- 2^{ème} procès-verbal en date du 4 novembre 2015 constatant l'état d'abandon des concessions
- Sa notification et son affichage,

Considérant que les concessions dont il s'agit, ont plus de trente ans d'existence, que la dernière inhumation remonte à plus de dix ans, que l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, par procès-verbaux ;

Considérant que cette situation constitue une violation des engagements de bon état d'entretien souscrits par l'attribution des dites concessions en leur nom et au nom de leurs successeurs ;

Considérant que cet état nuit au bon ordre et à la décence du cimetière ;

Délibère à l'unanimité et autorise M. le Maire, au nom de la commune, à reprendre et à remettre en service, pour de nouvelles inhumations, les concessions ci- dessus, indiquées en état d'abandon.

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE : EMBELLISSEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION SIS IMPASSE DU PETIT PONT

Mr le Maire informe que le SE 60 a réceptionné notre demande d'embellissement d'un poste de transformation. Le poste choisi est situé Impasse du Petit Pont, du fait que le poste au niveau de la gendarmerie sera démonté et que le poste proche de chez Mr Dourlent est un poste Haute Tension.

Afin de poursuivre l'instruction de ce dossier par le SE 60, les éléments nécessaires (photo du poste concerné, type d'embellissement demandé, esquisse du projet et devis) devront être transmis.

Le conseil municipal décide que la sous-couche sera réalisée par la commune et le thème de la fresque sera déterminé en fonction de l'environnement du poste (salle sportive et culturelle, centre social ...).

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS – CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mr le Maire informe du courrier du Conseil Départemental pour l'inscription de la commune au concours Villes et Villages Fleuris 2016. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

* Mr le Maire fait part d'un courrier du Comité des Fêtes qui fixe les animations prévues pour l'année 2016 à savoir :

- le 28 mai 2016 - repas et élections de Miss SONGEONS et de ses Dauphines
- festivités du 13 juillet
- fête de SONGEONS du 26 au 29 août 2016 (courses cyclistes le vendredi soir, repas le samedi soir et corso fleuri le dimanche)
- le samedi 29 octobre : loto
- le samedi 10 décembre : marché de Noël

Par ailleurs, le comité des Fêtes demande que la municipalité assure la gestion et l'encadrement de la retraite aux flambeaux. Annick DUPONT et Sophie CHAUMEIL gèrent l'approvisionnement des flambeaux et les membres du conseil municipal sont invités à participer à l'encadrement.

Il sera demandé la participation de la fanfare des pompiers.

Pour les courses cyclistes du vendredi 26 août, un grand nombre de signaleurs est souhaité – les volontaires devront fournir une photocopie de leur permis de conduire avant fin juin.

* Mr le Maire fait part de l'invitation au vernissage de l'exposition 2016 « l'agriculture Sens Dessous-Dessus » le dimanche 5 juin 2016 à 11 h 00 au musée d'Hétomesnil.

* Mr le Maire fait part des prochains spectacles en Picardie verte et notamment à la salle culturelle de SONGEONS :

Le vendredi 20 mai à 20 h 30 – LA MATE théâtre / Comédie de Picardie – durée 1 h 15

Le vendredi 27 mai à 19 h 00 – LES ALÉAS A LÉON – clown / cirque – durée 45 mn (tous publics à partir de 5 ans)

Les renseignements et réservations sont à demander auprès de la CCPV au 03.44.04.53.90.

* Mr MABILLOTTE informe qu'un banc a été rénové. Il serait souhaitable de l'implanter sur le trottoir entre la librairie et le bijoutier.

* Mr MABILLOTTE informe que Mr BATARD demande s'il peut ponctuellement vendre des marchandises sur le trottoir en face de son magasin (un dimanche de temps en temps). Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité. Une convention devra être établie entre la commune et le magasin Coccinelle.

* Mr BAGUET demande à Mme DESHAYES que soit vu les problèmes relatifs au local du comité des fêtes. Mme DESHAYES informe que pour le local du comité des fêtes, la PJJ ne donnera pas suite au projet. La peinture sera donnée par les services techniques et Mr JOY terminera le travail.

* Mr BAGUET informe que les agents sont allés en stage :

- Laurent GRISEL – stage « fleurissement » sur 3 jours

- Stéphane BESNIER - stage « intégration dans le poste » 5 jours.

* Mr BAGUET informe que l'assemblée générale du Centre Social Rural de SONGEONS aura lieu le 3 juin 2016.

* Mr BAGUET signale que la distribution du bulletin municipal doit être réalisée rapidement.

* Mme CHAUMEIL demande de la part de Mme HAMONIER :

- où en est la vente du terrain à côté de la clinique. Mr le Maire informe que l'achat est en cours de réalisation.

- elle signale également que sur la route de Dieppe les marquages sont effacés.

* Mme CHAUMEIL signale que la soirée pour l'élection de la Miss SONGEONS et ses dauphines est prévue le 28 mai 2016. Elle demande si la commune prévoit l'achat d'un cadeau auquel cas le comité des fêtes peut transmettre des idées de cadeaux. Mr le Maire indique que cela avait été validé après l'élection de Miss SONGEONS 2015.

* Mr PICQUE signale la belle réalisation qu'est le sentier refait le long de la rivière derrière la résidence.

* Mr TAPISSIER propose qu'au niveau des jeux pour enfants devant le centre social, il soit installé des plaques de revêtement synthétiques ou autres. Des devis seront demandés.

* Mr LANGLOIS informe des tarifs pour les panneaux d'informations au skate park et aux jeux dans le lotissement. Les panneaux ont été réalisés par les agents techniques.

* Mr LANGLOIS demande d'envisager la pose de supports à vélos. Il en existe deux dans la commune.

* Mr LANGLOIS informe qu'une rencontre aura lieu avec Mr PATURET pour le parcours d'orientation. Mr LANGLOIS propose que le filet pare ballon du skate park soit prolongé.

* Mme DUPONT demande le bilan de la journée d'exercice « Iode » fait à l'initiative de la Préfecture. Mr le Maire informe qu'environ un quart de la population a participé. Un débriefing est prévu le 9 juin 2016 à la Préfecture.

Mr TAPISSIER propose que l'acquisition d'un mégaphone soit réalisée (environ 200 €). Mr DELANDE suggère, qu'en cas d'incident réel, des panneaux d'avertissement soient posés aux entrées du village.

* Mme DUPONT fait part de la satisfaction générale sur le fleurissement de la commune.

* Mme POSTEL signale le problème de la voiture qui est stationnée rue du Maréchal de Boufflers avant la chicane à l'entrée du bourg. Un débat s'instaure sur l'utilité du rétrécissement de chaussée, de l'installation d'un panneau « Stop ». Mr MABILLOTTE indique que la nouvelle limite d'entrée de bourg pourra faciliter l'implantation d'indicateur de limitation de vitesse

Mme DESHAYES demande un retour des conclusions du groupe de travail de la rue du Maréchal de Boufflers

* Mr DELANDE souligne le bon entretien des talus.

* Mr DELANDE fait part du message de Mme DELANDE Elisabeth qui remercie la commune pour l'information faite pour la création du comité Miss pour le canton.

* Mme DESHAYES demande à être prévenue plus en amont pour les réunions de commission de travaux. De fait, elle n'a pas pu assister à la commission pour les trottoirs rue Crignon Fleury.

* Mme DESHAYES signale que la journée des Déportés est méconnue des habitants. Il faut se donner les moyens de communiquer sur le sujet et la faire connaître.

* Mme DESHAYES demande un point sur les impayés des locataires et demande ce qui est fait pour éviter cela ? Une demande de garant serait souhaitée.

* Mme DESHAYES interroge sur le devenir du terrain à côté de Mr et Mme BISSCHOP. Rien n'est prévu dans l'immédiat.

* Mme FOUCAULT présente le bilan de la seconde année. Le conseil municipal valide le projet et demande sa transmission à l'impression.

La séance est levée à 21 h 58.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 14 juin 2016 à 19 h 30.